

Règles générales d'utilisation et consignes de sécurité pour la location de mountincarts sur le Hannig

1. **Casque obligatoire !** - Il est interdit de rouler sans casque.
2. Les enfants de **moins de 10 ans** et de **moins de 1,40 mètre ne sont pas autorisés** à utiliser le mountincart.
3. Il est **interdit de transporter des enfants ou des animaux sur ses genoux**.
4. Les enfants de **moins de 16 ans** ne sont autorisés à monter à bord d'une mountain cart sur l'itinéraire que s'ils sont accompagnés d'un superviseur responsable et que ce dernier signe le registre.
5. Portez des vêtements de sport, des lunettes de vue ou de soleil et de bonnes chaussures.
6. Les personnes sous l'influence de l'alcool ou de drogues ne sont pas autorisées à utiliser les mountincarts.
7. Le poids corporel du conducteur de la mountincart **ne doit pas dépasser 120 kg**.
8. Placez vos pieds fermement sur les repose-pieds pendant la descente. Tenez toujours le guidon à deux mains.
9. Il faut toujours freiner avec les deux leviers de frein en même temps, sinon le VTT risque de dérapier. Le levier de frein gauche actionne le frein de la roue arrière gauche et le levier de frein droit actionne le frein de la roue arrière droite.
10. **Effectuez un essai de freinage à faible vitesse dès que vous commencez à rouler**, afin de tester les freins et de vous familiariser avec le mountincart. Veuillez signaler immédiatement tout défaut technique.
11. Ne conduisez qu'à une vitesse modérée et adaptée aux conditions locales afin de pouvoir vous arrêter en toute sécurité à tout moment. Les différents revêtements routiers requièrent un comportement de conduite différent.
12. La vitesse de conduite doit être réduite avant de prendre les virages. Le mountincart peut se renverser ou se briser si vous prenez un virage trop rapidement. Il faut toujours pencher le haut du corps vers l'intérieur du virage.
13. **Les courses, les marches arrière, les dépassements et les filatures sont interdits.**
14. Garder une distance suffisante avec le mountincart qui le précède et avec le bord de la chaussée.
15. Il faut toujours être prêt à affronter les **piétons, les cyclistes, les véhicules électriques, les obstacles, les nids de poule et les animaux sauvages** sur l'itinéraire.
16. Veillez à ce qu'aucun vêtement, sac, etc. ne puisse entrer dans les pneus ou les freins pendant le trajet. Vérifiez que rien ne peut tomber de vos sacs.
17. L'itinéraire balisé ne doit pas être quitté.
18. Prêtez attention à la signalisation, en particulier lorsque vous traversez des chemins ou des routes.
19. Arrêter le mountincart de manière à ce qu'il puisse être reconnu à temps et qu'il ne roule pas ou ne mette pas d'autres personnes en danger.
20. En cas de dommages graves causés par l'utilisateur aux mountincarts loués, la Saastal Bergbahnen AG se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts.
21. En cas de défaillance technique, mettez immédiatement fin au voyage et signalez/montrez la défaillance au personnel ferroviaire : Tél : +41 27 958 11 18.
22. Les conducteurs de mountain cart doivent respecter les règles de circulation générales et spéciales du StVO (code de la route). La vitesse doit notamment être adaptée aux conditions météorologiques, à l'état de la route et à la visibilité, ainsi qu'aux capacités personnelles.
23. Les mountincarts loués **doivent être retournés dans l'heure** qui suit la collecte.
24. Retourner les mountain carts : Ils peuvent être transportés facilement à la station de la vallée par ascenseur.